

Les crédits

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai écouté l'intervention du député de South Shore avec beaucoup d'intérêt. Il a semblé dire que l'ALENA était un grand progrès, car il allait aider le secteur de la gestion de l'offre, favoriser le commerce et le reste.

Le député pourrait-il nous expliquer exactement pourquoi le gouvernement n'a pas été en mesure d'obtenir un code des subventions et un code anti-dumping dans l'Accord de libre-échange? Étant donné tous les problèmes qui se posent dans le secteur sidérurgique et dans celui du porc, tous les problèmes qui devaient être réglés, selon le premier ministre, par l'Accord de libre-échange, pour quelles raisons, lorsqu'il n'a pu obtenir ces codes dans cet accord, le gouvernement n'a-t-il pas prévu dans le cadre des négociations de l'ALENA l'établissement d'un code des subventions tendant à empêcher l'imposition, à l'avenir, de droits compensateurs contre les produits canadiens vendus aux États-Unis? Pourquoi n'avons-nous pas pris des dispositions pour obtenir un code régissant les droits compensateurs afin que tout le monde sache à quoi s'en tenir? Cela est prévu dans les autres accords de libre-échange du monde, qu'il s'agisse de la Communauté économique européenne, de l'Australasie ou du groupe Nouvelle-Zélande—Australie. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, s'il vous plaît. On a une minute pour des observations ou des questions.

M. McCreath: Monsieur le Président, je pourrai difficilement rendre justice à une question aussi complexe en une minute, mais je vais faire de mon mieux.

Ce qui importe, c'est que nous pouvons compter sur un mécanisme de règlement des différends, sur deux en fait, qui sont décrits de façon générale au chapitre 18 et plus précisément au chapitre 19, qui fait autorité en la matière et englobe tous les cas.

En ce qui concerne la question de la définition des subventions, il serait manifestement souhaitable de la régler, mais les deux parties n'ont pu en arriver à une entente. Ce qui importe dans le cas de l'Accord de libre-échange et de l'ALENA, c'est ce sur quoi nous avons réussi à nous entendre.

Mon honorable collègue parle d'agriculture. Je lui rappelle à nouveau que le secteur de la gestion de l'offre au Canada est parfaitement protégé par l'Accord de libre-échange et l'ALENA. S'il juge qu'il s'agit là d'une mauvaise entente pour les agriculteurs, je lui demande de

s'adresser aux éleveurs de porcs; il verra alors ce qu'ils pensent de l'Accord de libre-échange et du mécanisme de règlement des différends qui est si utile aux Canadiens et si efficace et sur lequel nous ne pourrions compter en l'absence de l'Accord de libre-échange.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Je suis heureux de prendre part à ce débat. La motion de mon collègue de York-Nord recommande:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour ses politiques qui ont étouffé la croissance économique, supprimé des emplois au Canada et exacerbé la récession.

Or, mon collègue a omis un élément très important, car il parle de la suppression d'emplois au Canada, mais il oublie un secteur de notre économie où il y a maintenant plus d'emplois et qui est celui des lobbyistes. En effet, sous le gouvernement actuel, les lobbyistes ont complètement bouleversé la façon de diriger le pays depuis sept ou huit ans. Je doute que les Canadiens mesurent bien l'influence qu'exercent les lobbyistes sur le gouvernement.

Un autre secteur qui a connu une croissance sous la direction de ce gouvernement, c'est celui de l'économie souterraine. Selon certains spécialistes, cette économie parallèle au Canada vaudrait aujourd'hui plus de 100 milliards de dollars.

• (1550)

Un professeur de l'université de la Colombie-Britannique, W.E. Diewert, a déclaré qu'avant l'entrée en vigueur de la TPS, cette économie représentait quelque 80 milliards de dollars, mais qu'elle s'est exacerbée et dépasse aujourd'hui 100 milliards de dollars.

Quand le gouvernement tente de défendre sa performance, je me demande vraiment s'il a perdu contact avec la réalité. Lorsque nous rentrons dans nos circonscriptions, notamment à l'occasion de congés, nous rencontrons inmanquablement des chômeurs, des jeunes qui viennent à peine d'obtenir leur diplôme mais qui n'ont même pas la chance d'être convoqués à des entrevues. Nous parlons de petites entreprises qui survivent difficilement et le gouvernement vient vanter ses réalisations et citer ses chiffres.

Or, le thème central de la prochaine campagne électorale portera sur la confiance. Les ministériels vont parcourir le pays en disant: «Faites-nous confiance pour tenir bon.» Je doute fort que les Canadiens les suivront, peu importe qui sera le nouveau chef conservateur. En effet, que ce soit le ministre aux Petites entreprises, la